



Médaille du Grand Sanhédrin.
Napoléon donne les tables de la loi à Moïse.

De Louis XVI à Napoléon

L'émancipation des juifs en France

L'octroi de l'égalité des droits à tous les juifs du territoire français en 1791 n'est pas un événement isolé.

Il s'inscrit dans un long processus politique qui commence des années avant la révolution française, dans l'esprit des lumières, et qui continue bien après.

Napoléon lui insuffle une direction particulière avec le Grand Sanhédrin et les Décrets Infâmes.

1781 : l'historien prussien Christian Von Döhm publie le premier essai consacré à l'émancipation des juifs. : *Sur l'amélioration civile des juifs.*

1784 : Louis XVI supprime le péage que doivent payer les juifs d'Alsace lors de leurs déplacements.

1787 : Mirabeau publie : *Sur Moïse Mendelssohn et sur la réforme politique des juifs.*

1787 : la Société royale des sciences et des arts de Metz choisit comme sujet de son concours : «Est-il des moyens de rendre les juifs plus utiles et plus heureux en France ? ». L'abbé Grégoire soumet un mémoire intitulé : *Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs.*

17 novembre 1787 : Louis XVI commande à Malesherbes un rapport en vue d'améliorer la situation des juifs en France.

26 août 1789 : déclaration des droits de l'homme et du citoyen

28 janvier 1790 : les juifs espagnols, portugais et avignonnais accèdent au statut de citoyen actif.

27 septembre 1791 : les juifs sont émancipés sur l'ensemble du territoire.

5 septembre 1793 : instauration de la terreur et du culte de l'être suprême. Le judaïsme sera persécuté au même titre que les autres religions.

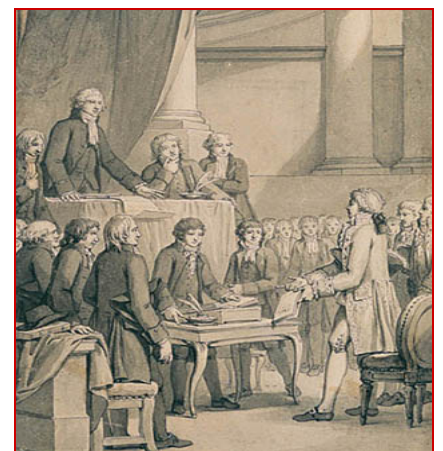
9 septembre 1799 : coup d'Etat du 18 brumaire. Fin du directoire et mise en place du consulat. Napoléon est au pouvoir.

2 décembre 1804 : sacre de Napoléon empereur.

6 octobre 1806 : soumission des 12 questions à l'assemblée des notables.

Février-Mars 1807 : réunion à Paris du Grand Sanhédrin sous la direction de David Sintzheim.

17 mars 1808 : les décrets « infâmes » imposent aux juifs une législation spéciale et la création du consistoire.



Assemblée du Grand Sanhédrin des juifs de l'Empire (extrait de Charles Monnet)